

## DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET EN MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL

Le présent formulaire de demande d'autorisation de rejet est une pièce annexe à joindre obligatoirement à votre demande d'installation d'un dispositif d'ANC si la filière mise en place nécessite un rejet d'eaux traitées vers un exutoire (fossé, réseau pluvial, cours d'eau...) géré par une instance publique ou un privé.

**Il devra être signé du demandeur et de la personne physique ou morale autorisant le rejet.**

Nature de l'exutoire	Autorisation à solliciter auprès de
Réseau d'eaux pluviales ou fossé de voie communale	Commune
Réseau d'eaux pluviales ou fossé de route départementale	Département, service DRI
Cours d'eau	Propriétaire
Fossé, étang ... sur terrain privé	Propriétaire

Le point de rejet devra respecter les prescriptions suivantes :

- Sortie accessible et possibilité de prélèvement : Afin de protéger le tuyau de rejet lors de l'entretien du fossé, une protection béton sera mise en œuvre. Le prélèvement devra être possible en sortie (chute d'eau).
- Entretien de l'installation : le propriétaire de la future installation d'assainissement non collectif veille au bon entretien de son dispositif. En particulier il en assure les vidanges régulières par une entreprise agréée et la maintenance électromécanique nécessaire.

Cette attestation n'est délivrée qu'à titre précaire et révocable, elle peut donc être remise en cause dès l'apparition de la moindre pollution.

## DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET (à remplir par le pétitionnaire)

Je soussigné(e) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel domicile : ..... Tel portable : .....

Email : .....

- certifie avoir pris connaissance de toutes les recommandations afférentes au guide d'utilisation de mon système d'assainissement non collectif et notamment aux préconisations et périodicités relatives à l'entretien du système.
- m'engage à respecter la réglementation en vigueur à ce jour en matière de traitement des eaux usées et les prescriptions de l'autorisation de rejet des eaux traitées ci-dessus.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

**ACCORD DE REJET DES EAUX EPUREES (personne physique ou morale autorisant le rejet)**

**Le SPANC n'accorde aucune autorisation de rejet des eaux usées traitées. La partie ci-dessous doit impérativement être signée par le propriétaire de l'exutoire (si différent du demandeur) sans quoi le SPANC ne peut délivrer son avis.**

Je soussigné(e) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel domicile : ..... Tel portable : .....

E-mail : .....

Nom du milieu récepteur : .....

**AUTORISE**

**N'AUTORISE PAS**

le pétitionnaire ci-dessus à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'assainissement non collectif dans le milieu hydraulique superficiel (cité ci-dessus) dont la gestion m'incombe.

Cette autorisation ne vaut que si la filière de traitement des eaux usées domestiques prévue dans le dossier est acceptée par les instances de contrôle et que le rejet à la sortie du dispositif d'épuration respecte les concentrations maximales indiquées dans l'arrêté du 7 septembre 2009.

Le système d'assainissement doit être réalisé conformément au projet et aux prescriptions techniques définies par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 et aux consignes de mise en œuvre du DTU 64.1 de mars 2007.

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention "Bon pour accord"

**Document à retourner daté et signé à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne  
par mail : [spanc@cc-saonegrosne.fr](mailto:spanc@cc-saonegrosne.fr)  
ou par courrier : 30 Rue des Muriers 71240 SENNECEY LE GRAND**